

*La prochaine séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska sera tenue le **mercredi 13 avril 2022** au siège social de la MRC à compter de **19 h**.*

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Présences et constatation du quorum

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux de la séance du 9 mars 2022 et de la séance ordinaire ajournée du 23 mars 2022
3. Période de questions
4. Aménagement du territoire :
 - 4.1 Demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé par la Municipalité de Roxton Pond :
 - 4.1.1 Règlement numéro 14-21 modifiant le règlement de zonage numéro 11-14 intitulé « Règlement de zonage de la municipalité de Roxton Pond »
 - 4.2 Demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé par la Municipalité du Canton de Shefford :
 - 4.2.1 Règlement numéro 2022-601 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-574 de la Municipalité du Canton de Shefford
 - 4.3 Demandes d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé par la Ville de Granby :
 - 4.3.1 Règlement (avec modifications) numéro 1115-2022 modifiant le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin d'ajouter le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Denison Est, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP06-2022
 - 4.3.2 Règlement (avec modifications) numéro 1116-2022 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de limiter la hauteur des bâtiments à 2 étages et d'un maximum de 8 mètres de hauteur pour les bâtiments principaux dans les zones concernées par le Programme particulier d'urbanisme (PPU) Denison Est, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP07-2022
 - 4.3.3 Règlement numéro 1117-2022 modifiant le Règlement numéro 0668-2016 de construction afin d'autoriser des bâtiments sans fondations permanentes pour les bâtiments offrant des services gouvernementaux, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP08-2022
 - 4.3.4 Règlement (avec modifications) numéro 1119-2022 modifiant le Règlement numéro 0677-2017 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'assujettir le secteur situé à l'ouest de la route Jean-Lapierre au « PIIA-12 », d'assujettir le secteur situé de part et d'autre de la rue Principale et à l'ouest de la route Jean-Lapierre au « PIIA-22 », d'assujettir le secteur au nord de la rue Glen et à l'est de la rue Vittie à l'aire « PIIA-34 » et ajuster les limites de l'aire « PIIA-20 » au nord de la rue du Mont-

- Saint-Bruno, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP10-2022
- 4.3.5 Règlement numéro 1120-2022 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'intégrer les nouvelles normes provinciales applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP14-2022
 - 4.3.6 Règlement numéro 1122-2022 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de clarifier les dispositions relatives à l'abattage d'arbres dans les zones agricoles, de préciser les dispositions relatives aux aires de stationnement, de préciser les dispositions relatives aux construction et ouvrage permis dans la rive, de préciser les dispositions applicables aux logements secondaires dans une habitation unifamiliale isolée, de revoir les limites des zones JJ15R, JJ09P et IJ24C, de rectifier le tracé d'un cours d'eau dans le secteur situé à l'intersection de la route Jean-Lapierre et du boulevard Industriel, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP03-2022 et SP03-2022
 - 4.3.7 Règlement numéro 1123-2022 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'agrandir la zone commerciale GI21C à même la zone industrielle GI20I, de changer le nom de la zone commerciale GI21C en GI20C et de prévoir les usages autorisés, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP13-2022 et SP13-2022
- 4.4 Dérogations mineures accordées en zone de contraintes et soumises au pouvoir de contrôle de la MRC :
- 4.4.1 Demande de dérogation mineure numéro 2021-00018 accordée par la Municipalité de Roxton Pond – 246, chemin de la Grande-Ligne (lots 3 722 785, 4 026 807, 4 026 810 et 4 026 811 du cadastre du Québec)
 - 4.4.2 Demande de dérogation mineure numéro 2021-00014 accordée par la Municipalité de Roxton Pond – 1612, avenue du Lac Ouest (lot 3 723 246 du cadastre du Québec)
 - 4.4.3 Demande de dérogation mineure numéro 2021-00017 accordée par la Municipalité de Roxton Pond – sise sur l'avenue du lac (lot 6 399 991 du cadastre du Québec)
 - 4.4.4 Demande de dérogation mineure numéro 2021-00019 accordée par la Municipalité de Roxton Pond – 744, 6^e rue (lot 3 723 327 du cadastre du Québec)
- 4.5 Suivi des demandes adressées à la CPTAQ depuis la dernière séance :
- 4.5.1 Demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture présentée à la CPTAQ par Énergir S.E.C. concernant le lot 2 593 386 du cadastre du Québec à Shefford
 - 4.5.2 Demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture présentée à la CPTAQ par Ferme Médic inc. concernant les lots 3 988 075 et 3 988 068 du cadastre du Québec à Saint-Joachim-de-Shefford
- 4.6 Bonification de l'étude sur les paysages de la Haute-Yamaska – Demande d'ajout au volet 1 du Fonds Régions et Ruralité de la Montérégie
- 4.7 Programme d'aide financière à la caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial
- 4.8 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement numéro 2022-... établissant la nouvelle rémunération des membres du comité consultatif agricole qui ne sont pas membres du conseil et abrogeant le règlement numéro 2010-232

5. Gestion des matières résiduelles :
 - 5.1 Lancement d'un appel d'offres public pour la fabrication, la livraison et le remplacement de conteneurs pour ordures et matières recyclables
 - 5.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Adhésion au regroupement pour l'acquisition et la livraison de bacs roulants pour matières organiques et matières recyclables
 - 5.3 Modification de la composition du comité de suivi du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
6. Écocentres :
 - 6.1 Lancement d'un appel d'offres public pour la construction d'une dalle de béton à l'écocentre à Granby
 - 6.2 Réclamation de construction DLP relative à la résiliation du contrat de construction d'un débarcadère à l'écocentre à Waterloo
7. Développement local et régional :
 - 7.1 Fonds local d'investissement :
 - 7.1.1 Octroi de prêts dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
 - 7.2 Projet de positionnement et de dépenses du Réseau des Haltes gourmandes – Avril 2022
 - 7.3 Appui à l'octroi d'un financement supplémentaire au projet « Insertion socioprofessionnelle pour travailleurs vivants avec des contraintes sévères à l'emploi en Haute-Yamaska » dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité
 - 7.4 Vision attractivité Cantons-de-l'Est – Participation à l'espace régional en 2022
8. Transport collectif :
 - 8.1 Programme d'aide au développement du transport collectif, volet 2 – Aide financière au transport collectif régional – Autorisation de signature de la convention d'aide financière
 - 8.2 Projet-pilote de desserte du territoire de Saint-Alphonse-de-Granby
9. Plan d'intervention en infrastructures routières locales :
 - 9.1 Demande au ministère des Transports - Prolongation du délai accordé aux fins du dépôt du plan d'intervention en infrastructures locales (PIIRL)
10. Bâtiment administratif :
 - 10.1 Lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition du mobilier de bureau
 - 10.2 Lancement d'un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition de fauteuils
11. Affaires financières :
 - 11.1 Approbation et ratification d'achats
 - 11.2 Dépôt du rapport mensuel au conseil requis suivant les règlements numéros 2017-303 et 2019-318 ainsi que sous l'article 25 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*
 - 11.3 Création d'un surplus affecté au 31 décembre 2021 – partie 1 du budget – aide financière COVID
 - 11.4 Transfert au surplus affecté pour engagements de crédits au 31 décembre 2021 – partie 5 – Abrogation de la résolution numéro 2022-02-088
 - 11.5 Achat regroupé de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes
 - 11.6 Octroi d'une aide financière au Regroupement Environnement Haute-Yamaska (REHY)

- 11.7 Autorisation de signature – Entente relative à l’octroi d’une aide financière avec le Centre d’action bénévole de Granby pour le service 211
- 11.8 Octroi d’une aide financière à la Fondation du Cégep de Granby pour la 5^e édition de la grande foire internationale des vins et alcools
- 12. Réseau cyclable :
 - 12.1 Demande d’appui à l’Association québécoise des réseaux cyclables du Québec – Demande au gouvernement du Québec de renouveler le programme Véloce III
- 13. Sécurité incendie :
 - 13.1 Demande d’appui de la MRC de Maskinongé – Demande au gouvernement du Québec de réviser le Programme d’aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
- 14. Période de questions
- 15. Clôture de la séance